

Québec, le 10 novembre 2015

Madame Hélène Latérière  
Ministère de la Culture et des Communications  
146, avenue de Grand-Pré  
Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
Canada

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de  
Rimouski-Neigette**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29 et 30 septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet en annexe une série de questions.

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. **Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le lundi 16 novembre 2015.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission

## ANNEXE 1

1- Le promoteur du parc éolien Nicolas-Riou s'est inspiré d'outils existants pour évaluer les impacts sur les paysages du parc éolien Nicolas-Riou dont :

- Méthode d'évaluation environnementale - Lignes et postes - Le paysage (Hydro-Québec, 1992).
- Guide pour la réalisation d'une étude d'intégration et d'harmonisation paysagères – Projet d'implantation de parc éolien sur le territoire public (MRNF, 2005).
- Guide d'intégration des éoliennes au territoire - Vers de nouveaux paysages (MAMR, 2007).

- a) - Est-ce que l'utilisation de ces outils vous apparaît appropriée et suffisante pour évaluer l'impact paysager des parcs éoliens ? À votre avis, les répercussions sur les paysages de ce projet ont-elles été évaluées dans les règles de l'art ?
- b) - Est-ce que le ministère de la Culture et des Communication dispose d'autres outils que la Loi sur le patrimoine culturel pour protéger les paysages autres que ceux désignés comme *paysage culturel patrimonial*,
- c) - Quels sont les *paysages culturels patrimoniaux* désignés au Québec plus particulièrement dans la région du Bas Saint-Laurent?